

60 degrés Far est 1,01036, l'eau pure étant 1,00000.

1000 parties de cette eau ont donné le résultat suivant :

Chlore.....	7,45044
Brome.....	0,2956
Iode.....	traces.
Soude.....	6,23900
Potasse.....	0,05050
Chaux.....	1,4736
Magnésie.....	6,65650
Alumine.....	0,05000
Peroxide de fer.....	0,04160
Silice.....	0,4795
Acide carbonique.....	6,1400

Les substances combinées selon les idées généralement reçues donnent :—

Chlorure de Sodium.....	11,77500
Chlorure de Potassium.....	08000
Chlorure de Calcium.....	05030
Chlorure de Magnesium.....	37085
Bromure de Magnesium.....	03420
Carbonate de Chaux.....	21600
Carbonate de Magnésie.....	1,03930
Carbonate de fer.....	00340
Alumine.....	00500
Silice.....	04895
Acide carbonique.....	64400
des traces d'Iode.....	
Eau.....	985,80-100

1000,00000

1 lb. Avoir du pois d'eau contiendra :—

Chlorure de Sodium.....	82,42500 grains.
Chlorure de Potassium.....	56000 "
Chlorure de Calcium.....	35210 "
Chlorure de Magnesium.....	2,65195 "
Bromure de do.....	23940 "
Iodure de do.....	traces "
Carbonate de Chaux.....	1,51200 "
Carbonate de Magnésie.....	7,41510 "
Carbonate de fer.....	03780 "
Silice.....	33565 "
Alumine.....	03500 "
Acide carbonique.....	4,508000 "
Eau.....	6899,92800 "

7000,00000

L'acide carbonique égale 92 pouces cubes à la livre. Comme la pinte d'eau pure pèse 7,291 grains, les quantités ci-dessus calculées peuvent être regardées dans la pratique comme celles d'une pinte d'eau. La petite quantité d'eau mise entre mes mains ne m'a pas permis de déterminer la quantité d'iode qui y est contenu ; on sait aujourd'hui que la quantité de cette substance qui existe dans les eaux minérales est beaucoup moindre qu'on ne l'avait supposé auparavant, le brome ayant été confondu avec elle dans les procédés d'analyse employés jusqu'ici. Cette dernière substance néanmoins possède des propriétés médicinales absolument semblables à celles de l'Iode auquel on la substitue souvent ; elle existe dans cette source dans une proportion beaucoup plus considérable que de coutume. La quantité de fer est plus considérable que dans la plupart des sources salines et on la trouvera dans plusieurs cas une addition précieuse à cette classe d'eaux minérales.

T. G. HUNT,

Chimiste de l'exploration Géologique du Canada.  
Laboratoire Provincial, }  
Montréal, 10 mars, 1843. }

Montréal, 11 mars, 1848

L'eau des sources de Caxton, analysée par M. Hunt, présente dans la composition une précieuse combinaison d'agents médicaux qui la rendent éminemment propre à plusieurs objets importants. Vu la présence de l'Iode et du brome (ce dernier élément en grande quantité) on peut s'attendre à des effets d'un caractère semblable à ceux qu'on recherche par l'emploi des préparations pharmaceutiques où l'on a recours à ces substances. La présence de grandes quantités de carbonate donne nécessairement à l'eau des propriétés anti-acidifiantes et bien qu'on puisse avoir recours à l'emploi de l'eau pour neutraliser le principe acide dans les premières voies, néanmoins je crois que l'eau sera particulièrement efficace dans les cas où un dérangement des fonctions digestives avec la formation d'un acide est accompagné d'une maladie cutanée comme une conséquence. Je considère l'eau de Caxton comme l'une des plus précieuses que nous

possédions et je serai heureux d'apprendre que le propriétaire réussit dans son entreprise.

A. HALL, M. D.  
Professeur de Chimie,  
à l'Université du Collège McGill,  
Montréal.

Québec, 1er avril, 1848.

J'ai visité les sources de Caxton, j'ai examiné leurs eaux avec soin, ainsi que l'analyse qu'en a faite M. Hunt, chimiste de l'exploration Géologique du Canada. D'après leur composition je suis convaincu qu'on les trouvera d'un emploi extrêmement utile dans les Rhumatismes et dans toutes les maladies qui proviennent d'un dérangement des fonctions de l'estomac. Je ne doute point que sous plusieurs rapports essentiels on ne trouvera cette eau supérieure à celle des sources de Calédonia.

J. DOUGLAS, M. D.

N. B.—Un approvisionnement tout frais de ces deux eaux minérales vient d'être reçu.

S. HOUGH.

Québec, 16 juin, 1848.

### FROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

### Débetures Perdues.

PERDUES Mercredi après-midi, depuis la demeure de M. PERRON, rue Fleurie, jusqu'à celle de M. P. DROLET, forgeron, rue St. Georges, QUATRE DÉBETURES de £10 chacune. Ceux qui les trouveront sont priés d'en informer soit M. le curé de St. Roch, ou le soussigné, ils seront généreusement recompensés.

IGNACE PERRON,

Maçon.

Québec, 16 juin, 1848.

GEORGE BIGAQUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

### AUX INSTITUTEURS

De la Cité de Québec,

Le Secrétaire Trésorier des Commissaires des Ecoles Catholiques de cette Cité, est maintenant prêt à payer aux INSTITUTEURS et INSTRUCTRICES de la dite Cité, qui sont sous le contrôle des dits Commissaires, la subvention accordée pour l'année expirée le premier juillet 1847.

Bureau du Secrétaire Trésorier, }  
14 juin 1848. }

Mr. Molt

est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos. } Haute-Ville de Québec,  
Québec, 12 juin, 1848. } Rue St. Joseph, No. 11.

### Jurisprudence.

LES Soussignés viennent de recevoir par l'Heben de Londres, les ouvrages suivants :

**Troplong**, nouvelle édition, grand in-8vo. à deux colonnes, conférée avec les ouvrages de Duranton, Vazeille, Favard de Langlade, Merlin, Daloz, Demante, Proudhon, Devincour, Toullier, etc.

Les Traités de la Prescription, de la Société, du Mandat, des Hypothèques sont publiés et maintenant en vente.

**Troplong**, nouvelle édition, petit in-8o. à deux colonnes.

**Duranton**, Cours de Droit complet, nouvelle édition.

**Rogron**, Code Civil expliqué. Code de Commerce.

**Persil**, Lettre de change.

**Nauguler**, do do.

**Garnier**, Traité des Actions Possessoires.

**Proudhon**, Domaine de Propriété, 1 vol. grand in-8vo. à deux colonnes, conférée avec les ouvrages de Hennequin, Chauv, Duranton, Toullier, Merlin, Zachariae, Championnière, etc.

**Pardessus**, Droit Commercial, nouvelle édition, augmentée de la Jurisprudence des Arrêts, et de la Concordance des Codes de Commerce, 3 vol. in-8vo.

**Dictionnaire de Législation Usuelle**, 9 volumes in-vo.

**Briand**, Médecine Légale.

**Orfila**, do do.

**Gouvernement des Paroisses**. (Jovine)

**Perrin**, Traité des Nullités.

**Duranton**, Traité des Contrats.

**Hennequin**, Traité de la Législation.

**Dupin**, Réquisitoire et Plaidoyers.

**Chabot**, des Successions.

**Bost**, Organisation des Corps Municipaux.

**Les Codes** :

- Institutes de Justinien.
- Memento du Notaire.
- Collier, Formules d'Actes.
- Parfait Notaire.
- Preuve par Témoïn.
- Dictionnaire de Droit.

**Nouveau Denizart**.

**Domat**, Lois Civiles.

**St. Joseph**, Concordance des Codes.

**Ouvres de Pothier**, nouvelle édition, in-8vo. (en publication) et plusieurs autres ouvrages sur la jurisprudence.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 9 juin, 1848.

**Joseph Petitclerc**, Notaire, rue St. Joseph, N<sup>o</sup>. 14, Haute-Ville.

Québec, 26 mai 1848.

### PLACE DANS UN BANC

#### DEMANDÉE

UNE dame désirerait se procurer une place dans un banc, à la Cathédrale. Ceux qui peuvent en disposer d'une, sont priés de vouloir bien en informer les propriétaires de ce journal. Québec, 5 juin 1848.

### NOUVELE IMPRIMERIE.

RUE BUADE 29, RUE BUADE,

Vis-à-Vis Le Chien D'or, Québec.

### BUREAU ET MARCOTTE

INFORMER ET respectueusement leurs amis et le public général, qu'ils viennent de recevoir de Paris, de Londres, des Etus-Unis et de Montréal, un assortiment de **CARACTERES DE TYPOGRAPHIE**, qui pour l'élégance et le fini est bien supérieur à tous ce qui a été vu jusqu'ici en ce genre dans cette ville.

Ayant eux-mêmes fait leur choix d'après les plus beaux spécimens des places ci-dessus nommées, dont l'élégance de l'impression a fait l'admiration de tous ceux qui ont eu occasion de la voir, ils osent espérer qu'avec un tel choix, une longue expérience dans l'Art TYPOGRAPHIQUE, et l'attention qu'ils apporteront à l'exécution des ouvrages dont on voudra bien les honorer, pourront mériter une part du patronage public.

B. et M. invitent tous ceux qui pourraient avoir quelques ouvrages à faire exécuter dans leur ligne de passer et examiner leur assortiment et leurs impressions. persuadés qu'ils ne pourront trouver rien de semblable dans aucun atelier de Québec.

Ils exécuteront sous le plus court délai et avec les meilleures qualités de papier tous ouvrages que l'on voudra bien leur confier.

**Avis important**.—Toute personne de la Campagne qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.